



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

58^e Séance tenue le 15 septembre 2014 à 17 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M^{me} Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (no 14)

M. Mike Duggan, conseiller - district de Lucerne (no 2)

M. Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche (no 16)

M. David Reford, citoyen, producteur agricole

M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

Personnes-ressources :

M. Marc Chicoine, directeur adjoint - Développement

M^{me} Nathalie Giguère, chargée de projets à l'aménagement et au développement agricole

Article 6. Période de questions des citoyennes et citoyens :

M^e James E. Arnold, avocat et procureur

M. Richard Mayhew, 890, chemin Cook

M^{me} Pauline Lanouette-Mayhew, 890, chemin Cook

Article 7. Projets de marchés publics :

M^{me} Jocelyne Lauzon, marché public du Vieux-Aylmer

M^{me} Dominique Myre, marché public du Vieux-Hull

M^{me} Gabrielle Sexton, gestionnaire du marché pour l'APICA

ABSENCE :

Membre :

M. Philippe Thompson, citoyen, producteur agricole

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 35

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en ajoutant trois sujets à l'article 8.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de la 57^e séance tenue le 16 juin 2014

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

4. Suivi des dossiers
5. Date de la prochaine assemblée
6. Période de questions des citoyennes et citoyens
7. Projets de marchés publics
 - a. Marché public du Vieux-Aylmer
 - b. Marché public du Vieux-Hull
8. Sujets divers
 - a) Jardins communautaires;
 - b) Fête d'antan;
 - c) Taxation des terres agricoles non utilisées
9. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 57^e séance tenue le 16 juin 2014

Le procès-verbal de la 57^e séance tenue le 16 juin 2014 est approuvé.

4. Suivi des dossiers

- 2042, chemin de Montréal : La Ville a appuyé, le 19 novembre 2013, la demande d'agrandissement d'un terrain de camping et la CPTAQ a refusé cette demande le 19 août 2014. On indique la Ville effectue présentement une analyse réglementaire afin de clarifier certains aspects de non-conformité de ce terrain de camping;
- 171, chemin de Bellechasse : La Ville a appuyé, le 15 avril 2014, la demande d'implanter une résidence et la CPTAQ a émis, le 25 juin 2014, une orientation positive;
- 15, chemin Dufresne : La Ville a refusé d'appuyer, le 26 mai 2014, de séparer la résidence de la terre agricole et la CPATQ n'a pas émis d'orientation à ce jour;
- 319, chemin de Bellechasse : La Ville a refusé, le 26 mai 2014, d'appuyer une demande pour permettre un commerce de massothérapie et la CPATQ n'a pas émis d'orientation à ce jour;
- 967, montée Dalton : La Ville a appuyé, le 16 mai 2014, la demande d'aménager un champ de pratique de golf et la CPTAQ n'a pas émis d'orientation à ce jour.

5. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 20 octobre 2014.

On convient de passer à l'article 8.

8. Sujets divers

c. Jardins communautaires

- On s'interroge sur les raisons qui ont motivé le choix de confier le mandat au Service des Loisirs de s'occuper de la gestion des jardins communautaires;
- On rappelle que le développement des activités agricoles, incluant l'agriculture urbaine, sur tout le territoire de Gatineau est un des objectifs du schéma d'aménagement;
- On souligne que le frais d'exploitation d'un jardin communautaire estimé à 65 000 \$ annuellement est beaucoup trop élevé;
- On souhaite que le mandat du CCA soit révisé;
- On demande que soit inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine séance la révision du mandat du CCA;
- On demande également que le dossier des jardins communautaires soit présenté lors d'une prochaine séance du CCA;
- On demande enfin d'incorporer au processus de planification urbaine l'aménagement des jardins communautaires.

d. Fête d'antan

- On mentionne que la 7^e édition de la Fête d'antan a eu lieu du 5 au 7 septembre dernier dans le Vieux-Aylmer;

- On explique que la Fête d'antan offre un programme d'activités patrimoniales et culturelles;
- On souligne que cette année une journée « La Ferme en Ville » organisée en collaboration avec l'UPA a été ajoutée à la programmation;
- On souhaite que cette journée puisse être conservée au programme des prochaines éditions;
- On aimerait également que d'autres secteurs de la Ville de Gatineau puissent être inclus dans la programmation de la Fête d'antan;
- On souligne que le CCA devrait disposer d'un budget pour appuyer ce type d'évènements.

e. Taxation des terres agricoles non utilisées

- On demande si la Ville de Gatineau possède les pouvoirs d'imposer une taxe spéciale aux propriétaires de terres agricoles non exploitées? On demande qu'une validation à cet effet soit faite;
- On propose une surtaxe pour les terres non exploitées. Toutefois, s'il s'agit de propriétaires non agriculteurs, mais ayant des intérêts de protections des terres agricoles, cette surtaxe ne devrait pas être appliquée;
- Le résultat de la validation doit être présenté lors d'un prochain CCA.

On convient de revenir à l'article 6.

6. Période publique de questions des citoyennes et citoyens

Arrivée de M^e James E. Arnold et de M. Richard Mayhew et de M^{me} Pauline Lanouette-Mayhew.

M^e James E. Arnold, avocat, procureur et représentant de M. Richard Mayhew et M^{me} Pauline Lanouette-Mayhew, explique qu'il a déposé une demande d'appui pour une demande d'autorisation formulée à la CPTAQ pour la Ferme Richard Mayhew située au 890, chemin Cook à la division de l'urbanisme du secteur d'Aylmer le 15 août 2014.

De plus, M^e Arnold ajoute qu'il a fait parvenir au secrétaire du CCA, le 12 septembre 2014, cinq copies du dossier qui a été transmis à la CPTAQ.

M^e Arnold mentionne que les communications sont difficiles avec la division de l'urbanisme du secteur d'Aylmer et trace ensuite un portrait de ce dossier en insistant sur le contenu d'un rapport préparé en 1989 pour l'ex-Ville d'Aylmer par M^{me} Suzelle Barrington sur l'évaluation du potentiel des terres de la zone agricole permanente actuelle de la ville d'Aylmer.

Enfin, on rappelle les principales étapes de traitement d'un dossier devant être présenté au CCA, entre autres :

- Réception d'une demande;
- Analyse professionnelle par les urbanistes ou les aménagistes de ladite demande;
- Préparation d'un rapport (analyse de projet) incluant une recommandation du SUDD;
- Transmission des documents, au moins cinq jours, avant la tenue d'une séance du CCA;
- Formulation d'une recommandation par le CCA à l'intention du conseil municipal;
- Adoption d'un projet de résolution par le conseil municipal.

Départ de M^e James E. Arnold et de M. Richard Mayhew et de M^{me} Pauline Lanouette-Mayhew.

M. Marc Chicoine quitte son siège.

7. Projets de marchés publics

a. Marché public du Vieux-Aylmer

Arrivée de M^{mes} Jocelyne Lauzon et Gabrielle Sexton.

M^{me} Jocelyne Lauzon, membre de l'APICA accompagnée de M^{me} Gabrielle Sexton, gestionnaire du marché public du Vieux-Aylmer rappelle les grandes lignes de l'historique de la mise en place du marché public du Vieux-Aylmer et de l'expérience de sa première année d'opération en insistant, notamment, sur :

- La volonté de mettre sur pied un marché public dans le Vieux-Aylmer a été exprimée par l'APICA en 2009;
- Les deux conditions essentielles étaient de localiser un endroit et d'identifier des producteurs agricoles intéressés;
- Un espace est localisé sur la rue Court, la rue principale et le chemin Eardley pour environ 28 à 35 Kiosques de vente;
- Des producteurs agricoles et des artisans sont identifiés par la gestionnaire du marché public;
- Une grande diversité au niveau de l'offre (miel, producteurs maraichers, bijoux, massage, etc.);
- Uniquement des producteurs québécois et aucun revendeur;
- En opération le dimanche seulement;
- La clientèle provient du secteur d'Aylmer
- Pas de compétition avec les commerçants en place;
- Unanimité quant à la rentabilité pour les producteurs agricoles et artisans;
- Tous les participants désirent revenir l'an prochain.

Départ de M^{mes} Jocelyne Lauzon et Gabrielle Sexton.

M. Marc Chicoine reprend son siège.

b. Marché public du Vieux-Hull

Arrivée de M^{me} Dominique Myre.

M^{me} Dominique Myre, directrice depuis 2006 du marché du Vieux-Hull trace un portrait du marché du Vieux-Hull :

- 45 kiosques, aucun revendeur, 90 % locaux, 10 % artisans;
- Collaboration avec la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO);
- Les kiosques sont installés sur les rues Laval, Kent et Aubry;
- Une liste d'attente de producteurs et d'artisans a été constituée;
- La rentabilité économique n'est pas au rendez-vous pour tous les occupants surtout pour les artisans;
- La clientèle est composée en très grandes majorités par les fonctionnaires du gouvernement fédéral;
- L'an prochain sera la 12^e année d'opération du marché;
- Le projet de marché public de la Fonderie ne viendra pas nuire au marché public du Vieux-Hull (heure et jour d'opération distincts et clientèle différente);
- Activité tenue le jeudi en milieu de journée;
- À la recherche d'une formule pour ne pas concurrencer les lieux d'affaire du Vieux-Hull;
- La subvention de la Ville de Gatineau est essentielle pour la survie du marché;
- Un nouveau gestionnaire financier du marché prendra la relève en 2015;
- Un projet d'un Village de Noël (animation, cabanes en bois, marché, trois semaines) est en préparation. Un financement de 150 000 \$ sera nécessaire pour concrétiser ce projet.

Départ de M^{me} Dominique Myre.

L'article 8 a été traité après l'article 5.

À la suite d'une question, on mentionne que la Commission Gatineau, Ville en santé, a préparé un projet de marché mobile qui devrait être en activité au printemps 2015.

On souligne qu'une présentation de ce projet pourrait être effectuée à la prochaine séance du CCA.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 55.